



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 29 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4507 du 21 juillet 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Accès des États-Unis aux données biométriques des citoyens luxembourgeois ».

Madame la Ministre,

En date du 21 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés une demande de prolongation du délai de réponse jusqu'au mercredi 16 septembre 2026. En effet, les questions posées nécessitent la collecte et la mise en place d'éléments de réponse supplémentaires, ce qui requiert un délai supplémentaire pour garantir une réponse complète et précise.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden